

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 22/09/2020
81-200049161-20200909-D 2020 10-DE

Deliberation du Comite Syndical du Pole Territorial de l'Albigeois et des Bastides

SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 09 septembre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 28 août 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Poulan Pouzols, sous la Présidence de Didier SOMEN

Objet : Election des 8 autres membres du Bureau

Référence: D 2020.10

Délégués en exercice : 23 Suppléants : 14

Délégués présents : 27

Voix délibératives : 23

Titulaires présents: Christine BARRILLIOT, Christian BORDOLL, J-Marc CINTAS, J-Claude CLERGUE, Thierry DOUZAL, Françoise EMERIAUD Christian PUECH, Didier SOMEN, Sylvian CALS, J-Claude MADAULE, Marie-Claude ROBERT, Pascal THIERRY, Sabine BOUDOU-OURLIAC, Bernard BOUVIER, Sylvie GRAVIER, Bruno BOUSQUET, Patrick CARAYON, J-Luc ESPITALIER, Claude CRAYSSAC, Guy GAVALDA, Myriam VIGROUX

Suppléants présents avec voix délibérative : Caterina FUSCO, Serge BOURREL

Titulaires excusés: J-Luc CANTALOUBE

Suppléants présents sans voix délibérative : Alain BOYER, Claude HUET, Sandrine SANDRAL, Didier ROUDIER

Suppléants excusés: Jean-Michel SIBRA, Elisabeth COUTOU, Bernard TRESSOLS, Bernard LAFON, Christine FARSSAC

Conseillers communautaires sans voix délibérative : Sylvie BASCOUL, Claude ROQUES,

Autres participants: Christian BRUHAT, Stéphanie CANTALOUBE, Julien FRAT, Anaïs HUOT, Emmanuelle SUBSOL LE BORDAYS

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Conformément aux statuts du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, le Comité Syndical a procédé à l'élection des 8 autres membres du Bureau.

Les autres membres du Bureau sont élus selon les mêmes modalités que le Président et les Vice-Présidents.

ELECTION DU PREMIER AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 1^{er} autre membre du Bureau.

M. Thierry DOUZAL se déclare candidat.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Didier SOMEN, à l'élection du 1^{er} autre membre du Bureau.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23 (vingt-trois)

A déduire :

Bulletins litigieux : 0 (zéro)Bulletins blancs : 1 (un)

Nombre de suffrages exprimés : 22 (vingt-deux)

Majorité absolue : 12 (douze)

M. Thierry DOUZAL a obtenu 22 (vingt-deux) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé premier autre membre du Bureau et a été immédiatement installé.

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 22/09/2020
081-200049161-20200909-D 2020 10-DE

ELECTION DU DEUXIEME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 2ème autre membre du Bureau.

M. Jean-Claude CLERGUE se déclare candidat.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Didier SOMEN, à l'élection du 2ème autre membre du Bureau.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23 (vingt-trois)

A déduire :

Bulletins litigieux : 0 (zéro)Bulletins blancs : 1 (un)

Nombre de suffrages exprimés: 22 (vingt-deux)

Majorité absolue: 12 (douze)

M. Jean-Claude CLERGUE a obtenu 22 (vingt-deux) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé deuxième autre membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 3ème autre membre du Bureau.

M. Christian PUECH se déclare candidat.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Didier SOMEN, à l'élection du 3ème autre membre du Bureau.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23 (vingt-trois)

A déduire :

Bulletins litigieux : 0 (zéro)Bulletins blancs : 1 (un)

Nombre de suffrages exprimés : 22 (vingt-deux)

Majorité absolue : 12 (douze)

M. Christian PUECH a obtenu 22 (vingt-deux) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé troisième autre membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 4ème autre membre du Bureau.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 22/09/2020
981-200049161-20200909-D 2020 10-DE

M. Patrick CARAYON se déclare candidat.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Didier SOMEN élu Président, à l'élection du 4ème autre membre du Bureau.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23 (vingt-trois)

A déduire :

Bulletins litigieux : 0 (zéro)Bulletins blancs : 1 (un)

Nombre de suffrages exprimés : 22 (vingt-deux)

Majorité absolue : 12 (douze)

M. Patrick CARAYON a obtenu 22 (vingt-deux) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé quatrième autre membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU CINQUIEME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 5ème autre membre du Bureau.

Mme Marie-Claude ROBERT se déclare candidate.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Didier SOMEN, à l'élection du 5ème autre membre du Bureau.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23 (vingt-trois)

A déduire :

Bulletins litigieux : 0 (zéro)Bulletins blancs : 1 (un)

Nombre de suffrages exprimés : 22 (vingt-deux)

Majorité absolue : 12 (douze)

Mme Marie-Claude ROBERT a obtenu 22 (vingt-deux) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, elle est proclamée cinquième autre membre du Bureau et a été immédiatement installée.

ELECTION DU SIXIEME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 6ème autre membre du Bureau.

M. Jean-Luc CANTALOUBE, excusé, a fait acte de candidature par courrier

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Didier SOMEN élu Président, à l'élection du 6ème autre membre du Bureau.

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 22/09/2020
081-200049161-20200909-D 2020 10-DE

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23 (vingt-trois)

A déduire :

Bulletins litigieux : 0 (zéro)Bulletins blancs : 1 (un)

Nombre de suffrages exprimés : 22 (vingt-deux)

Majorité absolue : 12 (douze)

M. Jean-Luc CANTALOUBE a obtenu 22 (vingt-deux) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé sixième autre membre du Bureau et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SEPTIEME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 7ème autre membre du Bureau.

Mme Myriam VIGROUX se déclare candidate.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Didier SOMEN élu Président, à l'élection du 7ème autre membre du Bureau.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23 (vingt-trois)

A déduire :

Bulletins litigieux : 0 (zéro)Bulletins blancs : 1 (un)

Nombre de suffrages exprimés : 22 (vingt-deux)

Majorité absolue : 12 (douze)

Mme Myriam VIGROUX a obtenu 22 (vingt-deux) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, elle est proclamée septième autre membre du Bureau et a été immédiatement installée.

ELECTION DU HUITIEME AUTRE MEMBRE DU BUREAU

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature au poste de 8ème autre membre du Bureau.

M. Bernard BOUVIER se déclare candidat.

Il a été procédé ensuite, sous la présidence de Monsieur Didier SOMEN élu Président, à l'élection du 8ème autre membre du Bureau.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 22/09/2020
081-200049161-20200909-D_2020_10-DE

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23 (vingt-trois)

A déduire :

Bulletins litigieux : 0 (zéro)Bulletins blancs : 1 (un)

Nombre de suffrages exprimés : 22 (vingt-deux)

Majorité absolue : 12 (douze)

M. Bernard BOUVIER a obtenu 22 (vingt-deux) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé huitième autre membre du Bureau et a été immédiatement installé.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme, Le Président, Didier SOMEN

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/09/2020 081-200049161-20200909-D_2020_10-DE